

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ÉTAT DE LA MILICE

POUR

1874.

QUARTIER-GÉNÉRAL, OTTAWA,

Janvier, 1875,

L'honorable ministre

de la Milice et de la Défense, etc., etc., etc.

MONSIEUR,— Les rapports de la milice qui ont été soumis au parlement depuis plusieurs années ont traité à fond la question de son organisation et de son développement.

Il est donc de mon devoir de ne vous offrir que quelques observations succinctes sur les meilleurs moyens d'améliorer la condition des milices du Canada.

J'aborde ce sujet avec une certaine hésitation, vu que je ne suis dans le pays que depuis peu de temps. Et je ne serais nullement disposé à le traiter, si je n'avais pas acquis certaines connaissances dans mon dernier voyage à travers les provinces de Québec et d'Ontario.

Je ne connais rien encore de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard, de Manitoba et de la Colombie-Britannique ; mais j'espère pouvoir visiter ces provinces aussitôt que possible.

Les études très-habiles et précieuses publiées de temps à autre par des hommes du métier : par les commissaires de la défense, par le colonel sir William Jervis, par le major-général MacDougall, sous différentes formes, par d'autres militaires très-entendus, et plus récemment encore par le colonel Fletcher, des *Scots Fusilier Guards*, dans une brochure où il fait preuve d'une connaissance parfaite et pratique des circonstances où se trouve actuellement placée la milice canadienne, ne me permettent pas de dire rien de nouveau, vu que la question a déjà été discutée d'une manière si complète.